

St-Phi Actu'

Site Web de la commune : www.saintphilibert-21.fr



Maï 2022

Commémoration du 7 maï



Fête de la victoire de 1945



Après le passage de cette crise sanitaire, notre village sera fier de rendre à nouveau hommage aux combattants de la dernière guerre. Le Maire et le Conseil Municipal avec le Conseil Municipal Juniors, vous convient le :

Samedi 7 maï 2022 à 18 heures

pour commémorer le 1^{er} parachutage d'armes en Côte d'Or par les Forces Françaises Libres et célébrer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Rendez-vous sur la place de l'église en présence des porte-drapeaux et des membres du conseil municipal.

Participez à cette commémoration en compagnie des jeunes enfants pour garder en mémoire cette période qui a marqué à jamais notre village, la France et les Français.

Fermeture du secrétariat de la mairie

La mairie sera fermée toute la semaine du lundi 23 Maï au vendredi 27 Maï **inclus**. Pendant cette période, en cas de besoin, vous pourrez joindre le maire et les adjoints.

Pétanques inter-villages

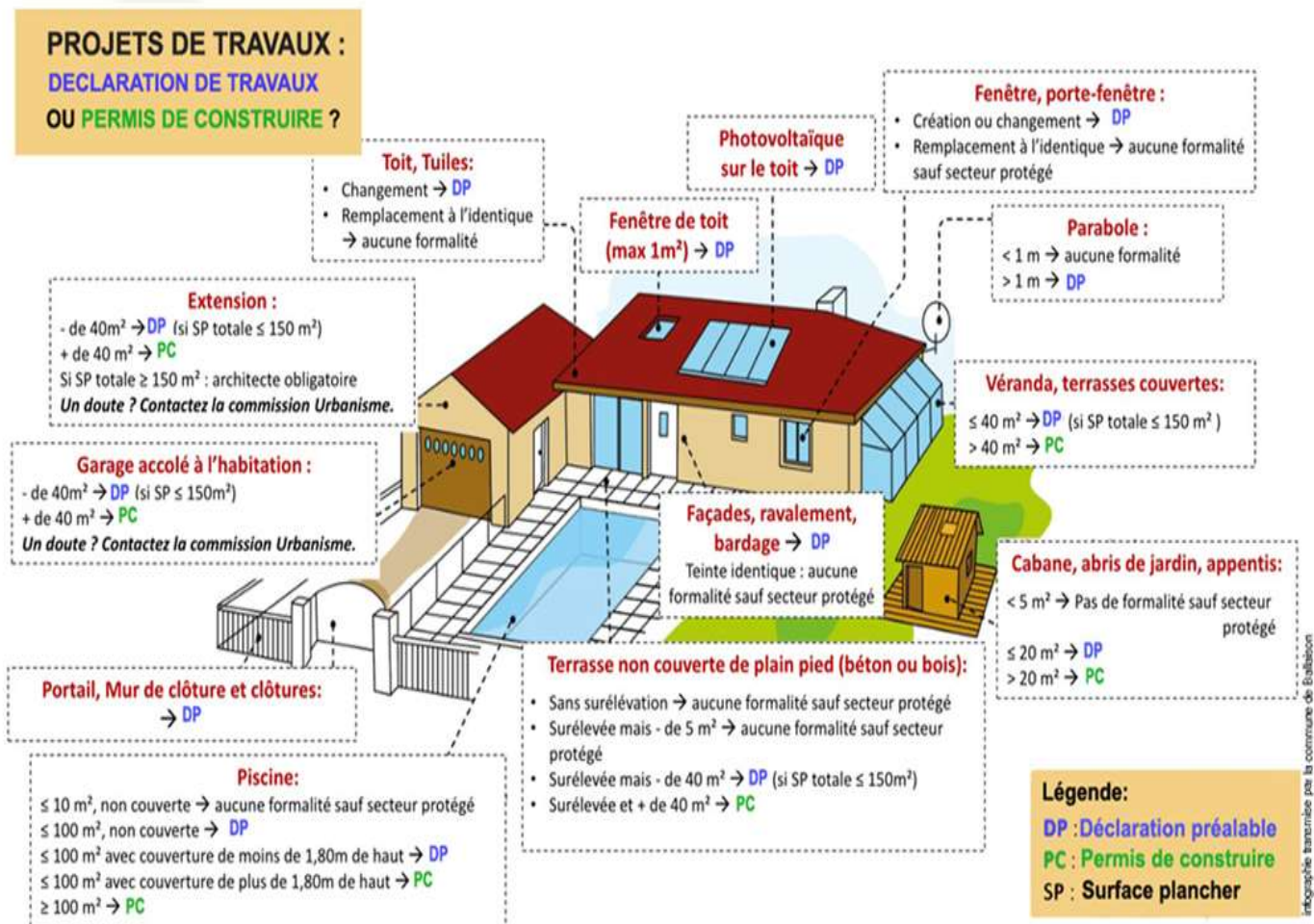
Les différentes rencontres de pétanque ont démarré à Barges depuis le 23 avril. Notre commune était peu mais bien représentée (2 personnes). Nous invitons tous les joueurs de notre village à retenir les différentes dates :

- 07 mai SAULON-LA-RUE
- 14 mai SAVOUGES
- 21 mai CORCELLES-LES-CITEAUX
- 04 juin NOIRON
- 11 juin SAINT-PHILIBERT
- 18 juin SAULON-LA-CHAPELLE

Demandes d'autorisations d'urbanisme (P.C. - D.P. etc)

Nous rappelons à tous les propriétaires leurs obligations pour les travaux qu'ils envisagent de réaliser (Ravalements - clôtures...).

Voir le schéma de principe ci-dessous :



Informations du Conseil Municipal du 4 avril 2022

Vote des taxes d'imposition 2022

M. le Maire rappelle :

- les conditions budgétaires au niveau national et particulièrement la suppression de la taxe d'habitation qui est en partie compensée par l'Etat
- les travaux de voirie réalisés ces 5 dernières années, de réfection de l'intérieur de l'église
- une baisse significative des recettes budgétaires de la commune qui a en projet la réalisation d'un Espace de Rencontres et de Loisirs pour répondre aux normes d'accessibilité de la mairie et avoir une maison commune adaptée à la population de ce jour
- aucune réévaluation des taxes locales depuis 4 années.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer pour 2022 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 34,65 %
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties : 41,12 %

Attribution de subventions

- Coopérative scolaire de l'école Alix L'HOTÉ : 392 Euros
- Association « les Lutins » : 250 Euros
- Donneurs de sang de Gevrey-Chambertin : 130 Euros
- La passerelle de Gevrey-Chambertin : 130 Euros
- Chorale l'Echo du Chambertin : 200 Euros

Budget Primitif 2022

L'année 2022 sera marquée par les principaux investissements suivants :

- Remplacement d'un véhicule de service
- Etudes pour le futur Espace de Rencontres et de Loisirs
- Equipement de loisirs
- Amélioration de la sécurité routière Rue de Gilly

| | Recettes | Dépenses | Excedent prévisionnel |
|------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------------|
| Section Fonctionnement | 254 864,00 € | 242 238,00 € | 12 618,00 € |
| Section Investissement | 252 419,00 € | 79 035,00 € | 173 384,00 € |

Révision des tarifs de concession du cimetière

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal arrête les tarifs suivants à partir du 1^{er} juillet 2022 :

| | 15 ans | 30 ans | 50 ans |
|------------------------|--------|--------|--------|
| Concession funéraire | 120 € | 150 € | 300 € |
| Concession columbarium | 170 € | 220 € | 350 € |

Rencontre Séniors 2022

Le repas est fixé au samedi 2 Juillet 2022 à midi. Le lieu reste à définir.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le : **16 Mai 2022 à 18h30**

Séjours d'Eté 2022

L'Association « les Pionniers de France » organise du **10 au 24 juillet 2022** pour les **enfants de 6 à 11 ans** un séjour d'été sur le site **Les PIMPRENELLES à CHAUX**.

Coût du séjour : 440 €

Inscriptions avant le 15 mai 2022

Pour tous renseignements : **Danièle JANELLI** au 06 10 26 27 11

Téléchargez gratuitement l'application et restez informé, prévenu et alerté par votre mairie :



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »